

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 AVRIL 2013**

Délibération
n° 2013.04.037

**Contrat régional de
développement
durable (CRDD)
2007/2013 :
affectation de crédits
2013 - fin de la
programmation**

LE ONZE AVRIL DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **5 avril 2013**

Secrétaire de séance : Françoise COUTANT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Philippe LAVAUD, Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Patrick BOUTON à Michel BRONCY, Gérard DESAPHY à Françoise LAMANT, Jacques DUBREUIL à Jean-Claude BEAUCHAUD, Janine GUINANDIE à Dominique THUILLIER, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Madeleine LABIE à Yves BRION, Joël LACHAUD à Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADI à Françoise COUTANT, Véronique MAUSSET à Frédéric SARDIN, Martine RIVOISY à Zahra SEMANE

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT par Bertrand GERARDI

Excusé(s) :

Nadine GUILLET, Maurice HARDY, Rachid RAHMANI

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2013

**DELIBERATION
N° 2013.04.037**

Rapporteur : Monsieur le Président

**CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE (CRDD) 2007/2013 : AFFECTATION
DE CREDITS 2013 - FIN DE LA PROGRAMMATION**

Le Comité Local d'Examen des Projets (CLEP), réuni le 29 janvier 2013, a examiné les projets susceptibles d'être soumis à la Commission Permanente de la Région dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable 2007-2013.

Statuant sur les dernières enveloppes disponibles, le comité a proposé la programmation suivante :

1 - Au titre du volet : « Projets structurants »

GrandAngoulême - Médiathèque d'Agglomération, Tranche 3

Subvention régionale : 500 000 €

2 – Au titre du volet : « Projets vie quotidienne »

- Priorités régionales émergentes

GrandAngoulême - Acquisitions de 5 véhicules électriques

Subvention régionale : 20 000 €

- Autres projets

Centre Information Jeunesse - Ateliers de la création 2013

Subvention régionale : 49 760 €

Mission Locale - Service emploi 2013

Subvention régionale : 20 000 €

Mission Locale - Service d'accompagnement au choix professionnel 2013

Subvention régionale : 29 925 €

ALESIE - Animation des structures d'insertion par l'activité économique et préfiguration d'un Pôle Territorial de Coopération Economique 2013

Subvention régionale : 26 000 €

Théâtre en Fête – Festival 2013

Subvention régionale CRDD : 9 000 €

Piano en Valois – Festival 2013

Subvention régionale CRDD : 10 000 €

GrandAngoulême – Forum Sport Santé 2013

Subvention régionale CRDD : 20 000 €

Ville d'Angoulême - Champ de Mars phase 2, Aménagement de l'Espace Public

Subvention régionale CRDD : 37 964 €

Initialement présenté par la SAEML Territoires Charente, il convient, depuis le CLEP, de prendre acte du changement de maîtrise d'ouvrage sur ce dossier, au profit de la ville d'Angoulême.

Vu la délibération du conseil communautaire n°66 du 23 mars 2007 approuvant le projet de contrat régional de développement durable 2007-2013 du GrandAngoulême,

Vu la délibération du conseil régional du 21 mai 2007 adoptant le contrat régional de développement durable 2007-2013 du GrandAngoulême,

Vu l'avis favorable du comité local d'examen des projets du 29 janvier 2013,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 14 février 2013,

Je vous propose :

D'APPROUVER le projet de programmation 2013 du contrat régional de développement durable 2007-2013 ainsi que le montant des subventions régionales.

D'AUTORISER Monsieur le Président à transmettre à la commission permanente du Conseil régional Poitou-Charentes ce projet de programmation 2013.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 16 avril 2013	<u>Affiché le :</u> 16 avril 2013